

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAORDINAIRE
SEANCE DU SAMEDI 21 MARS 2026**

Effectif statutaire : 19

Membres en exercice : 19

PRESENTS : AUDARD Virginie, BREHERET Emmanuel, DRANO Rodolphe, DROUIN Véronique, DUPUY-CHANET Marie-Laure, ESNAULT Stéphanie, EUGENE Marina, GAUDIN David, GESTRAUD Samuel, GRIMAUULT Jean-Louis, JOUET Philippe, LAGLEYZE David, LANDEROIN Brigitte, LAPEYRONIE Yann, MASSON Fabrice, MEAR Séverine, ROSEAU Sylvie, STROESSER Delphine, WARY Grégory

EXCUSE : -

ABSENT : -

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Grégory WARY

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2026-25 DU 21-03

ELECTION DU MAIRE

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7 ;

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- 1er tour de scrutin

Nombre de bulletins : 19

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 18

Majorité absolue : 10

A obtenu :

– Monsieur David LAGLEYZE 18 voix, dix-huit voix

Par conséquent :

- Monsieur David LAGLEYZE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

Etriché, le 23 mars 2025

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE
ARRONDISSEMENT D'ANGERS
CANTON DE TIERCE

COMMUNE D'ETRICHE

Membre de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe

Secrétaire de Séance
Grégory WARY



Le Maire
David JAGLEYZE



Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 049-214901324-20260321-ANNUDCM2026_25-DE

